

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2021

## ➤ Attribution des marchés - 2<sup>ème</sup> Tranche - Restructuration des locaux scolaires

Frédéric VERNUSSE se retire et ne participe pas à la délibération.

Le Maire rappelle au Conseil la consultation lancée concernant le chantier de regroupement scolaire - 2<sup>ème</sup> Tranche- Réhabilitation du bâtiment existant, dans le cadre d'une procédure adaptée.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 3 et le 9 février pour examiner les différentes propositions reçues.

Le Maire rappelle l'estimatif du maître d'œuvre. Il présente ensuite les propositions de la commission d'appel d'offres et le rapport du maître d'œuvre suite à la vérification des offres.

Le Conseil, à l'unanimité, décide de retenir les offres suivantes :

- Lot 1 : Désamiantage /Déplombage  
Entreprise RHONE DEPOLLUTION
- Lot 2 : VRD / Gros oeuvre  
Entreprise COELHO
- Lot 3 : Charpente bois / Couverture /Zinguerie  
Entreprise LESPINASSE TOITURES
- Lot 4 : Métallerie  
Aucune offre
- Lot 5 : Menuiseries Extérieures Bois  
Entreprise VERNUSSE
- Lot 6 : Menuiseries intérieures bois / Agencement  
Entreprise VERNUSSE
- Lot 7 : Plâtrerie peinture  
Entreprise CGL GONDY
- Lot 8 : Faux plafonds  
Entreprise MENIS
- Lot 9 : Sols collés  
Entreprise TACHIN
- Lot 10 : Carrelage/Faïence  
Entreprise CD CERAM
- Lot 11 : Chauffage-Ventilation  
Entreprise CHARLIEU CHAUFFAGE
- Lot 12 : Plomberie sanitaire  
Entreprise LESPINASSE FRERES
- Lot 13 : Electricité  
Entreprise PRADET

L'installation d'un ou 2 sanitaires supplémentaires pendant les travaux est évoquée.

Le bâtiment a été entièrement déménagé.

➤ **Demande de subvention DETR 3<sup>ème</sup> Tranche pour la restructuration des locaux scolaires**

Le Conseil confirme sa demande de subvention dans le cadre de la DETR 2021 (Dotation d'équipement des territoires ruraux).

➤ **Vente de l'ancienne école maternelle**

Le Maire évoque les visites qu'il a déjà eu pour la vente de l'ancienne école maternelle.

➤ **Projet de micro crèche**

Une rencontre aura lieu mardi 16 février à 18 heures à la Mairie avec les responsables de la micro crèche de Marcigny.

➤ **Travaux Rue de Chenay et Rue de la Gric**

Dans le cadre des travaux Rue de Chenay, il a été proposé de déplacer la borne à incendie installée en bas de la rue, vers le stop.

Des devis ont été demandés.

Le Conseil valide l'achat et le déplacement de cette borne.

➤ **Extension du réseau d'eau aux Communes**

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise PETAVIT.

➤ **Halte Nautique**

Le premier appel d'offres pour les aménagements extérieurs est terminé. Il y a eu 5 offres, qui sont en analyse au Cabinet REALITES.

Le deuxième appel d'offres pour le bâtiment est en cours.

➤ **Contentieux voirie avec les travaux du SIVOM**

Suite à l'expertise pour les contentieux sur les travaux de voirie réalisés avec le SIVOM en 2018 et 2020, il y aurait une possibilité d'aboutir à un accord amiable.

➤ **Visite de la commission de sécurité au gîte**

Une visite de la commission de sécurité a eu lieu au gîte.

Il faudra changer deux blocs de secours défectueux et installer dans la commune un défibrillateur.

➤ **Personnel communal**

Une présentation des différents agents communaux par fonction est faite au conseil :

Service administratif : 1 secrétaire, 1 adjoint administratif stagiaire, 1 agent pour la conception et la promotion des expositions, 1 gestionnaire du gîte

Services techniques : 2 adjoints techniques, 1 agent d'entretien pour le fleurissement, 2 agents d'entretien pour les locaux

Services animation : 1 adjoint d'animation à l'école, 1 agent pour l'accueil et la surveillance à la garderie, 2 agents pour aide à l'école maternelle

5 agents sont fonctionnaires territoriaux, 3 sont contractuels de la fonction publique, 5 sont des agents en contrats aidés.

3 agents sont employés à temps complets, les 10 autres sont à temps partiel.

Les contrats de Mme Anne-Catherine COMPAGNON et de Mme Annie THIVANT arrivant à leur terme, un renouvellement sera sollicité auprès de Pôle Emploi.

#### ➤ Attribution des subventions aux associations

Le Conseil attribue les subventions suivantes aux associations :

- Association Cantonale d'Aide à Domicile en milieu rural	358 €
- Service de Remplacement Agricole de Marcigny (SOS)	319 €
- Les accidentés de la vie section de Marcigny	101 €
- Radio Cactus	71 €
- Amicale des sapeurs-pompiers de Marcigny	111 €
- Sud Foot 71 (action en faveur des jeunes)	319 €
- Judo club (action en faveur des jeunes)	319 €
- Comité des Fêtes (participation repas des anciens)	319 €
- Cantine scolaire	776 €
- ACALM	71 €
- Les Amis du Cada	51 €
- Etoile cycliste de Marcigny	530 €
- Les amis de l'espace du pressoir	1 592 €

Le Conseil fixe à 44 € par élève la participation accordée pour les élèves en formation professionnelle et approuve le versement de subventions aux établissements suivants :

- MFR St Germain Lespinasse	220 €
- Lycée agricole Ressins	88 €
- MFR La Clayette	44 €

#### ➤ Questions diverses

- Un représentant de la société Butagaz est venu faire le point sur nos contrats (3 citernes : école, judo et logements à La Noisetière). Un boîtier de contrôle sera installé sur les citernes pour un suivi de la consommation. Cette rencontre a permis de rediscuter à la baisse les tarifs de fourniture du gaz.
- Le bulletin municipal est en cours de finalisation
- Amandine QUERET pose une question par rapport à l'arrêt du bus du collège
- Arnaud THIVANT indique qu'il a fait une intervention à l'école pour la plantation de porte-greffes dans le jardin.